

Compte-rendu du groupe de travail du 26 juin sur les 2S2C

Le ministère a organisé vendredi 26 juin une multilatérale en visio sur la question des 2S2C. Etaient représentés, outre la FNEC FP-FO, la FSU, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, la CGT Educ'action et le SNALC.

La délégation de la FNEC FP-FO a protesté contre le fait que cette réunion était organisée une nouvelle fois en visio-conférence et non en présentiel, d'autant plus que la connexion a rendu les interventions parfois difficilement audibles.

L'objectif était pour le ministère d'entendre le point de vue des organisations syndicales sur le dispositif 2S2C.

Il a projeté un tableau pour faire un bilan quantitatif des 2S2C mais nous n'avons pu techniquement en prendre connaissance. La FNEC FP-FO a donc exigé que ce tableau nous soit envoyé par messagerie électronique.

La FNEC FP-FO, conformément à ses mandats a demandé le retrait immédiat de ce dispositif et a exigé qu'il ne soit pas reconduit à la rentrée. Elle a indiqué que les 2S2C étaient des PEDT puissance 1000 et permettaient aux collectivités territoriales de prendre en charge des activités sur le temps scolaires, les profs d'EPS d'arts plastiques et d'éducation musicale étant donc particulièrement dans le viseur.

Si certaines organisations ont exprimé des réserves sur ce dispositifs (« on est un peu gêné » pour la CGT, « le problème est que les 2S2C empiètent sur le temps scolaire, s'ils étaient seulement sur le temps périscolaire ce serait mieux » pour la FSU, « Les profs d'EPS sont quand même inquiets » pour le SNALC)... force est de constater qu'ils ont tous convenu qu'il fallait bien faire quelque chose face à la crise pour accueillir les élèves et que finalement, le ministre n'avait pas eu le choix.

Le SGEN-CFDT s'est montré très satisfait des 2S2C, a demandé qu'ils soient pérennisés car c'était une chance unique de faire revivre les PEDT.

Le ministère a confirmé que la réforme des rythmes scolaires, les PEDT et les 2S2C poursuivaient tous le même objectif, qui était de « rapprocher ces deux mondes » (d'un côté l'école publique et de l'autre les collectivités locales et les associations)

Malgré les questions de plusieurs organisations, le ministère a refusé d'indiquer si les 2S2C seraient reconduits à la rentrée : « tout dépendra de la situation sanitaire », « il faut envisager tous les scénarios »...

Concernant le lien entre le ministère de l'Education nationale et celui de la culture, le ministère a confirmé qu'une convention avait été signée et que, sur les activités 2S2C ayant lieu durant le temps scolaire, l'Education nationale gardait la main.

Interrogée par la FNEC FP-FO, le ministère a confirmé que le financement de ces dispositifs était bien pris sur le BOP 230 mais qu'une enveloppe de 70 millions d'€ avait été débloquée pour les 2S2C.

Montreuil le 30 juin